

## 5. Une vision ecclésiale de la Société de Marie

Dans cette conférence, je voudrais réfléchir avec vous sur trois expressions ou notions qui sont courantes parmi les maristes d'aujourd'hui et qui se réfèrent à l'église. Elles sont : 'une vision mariale de l'église', 'Marie modèle de l'église', 'une église mariale'. Il faut se rappeler qu'aucune des trois ne nous vient de notre Fondateur, le Vénérable P. Colin, même si nous trouvons sans difficulté des aspects de sa pensée qui sont plus ou moins proches de ce que l'une ou l'autre veut exprimer.

### Une vision mariale de l'église.

Considérer l'église en relation essentielle à Marie, c'est une caractéristique de la pensée de Jean-Claude Colin. Sa façon de comprendre l'église, où la présence et l'action de Marie sont décisives, le P. Coste l'a appelée sa « vision mariale de l'église ». C'est en effet le titre de la conférence donnée par Jean Coste à Rome, au Centre culturel saint Louis de France, le 7 février 1984 et éditée par la suite dans le volume 8 de la collection « Maristica » qui porte le même titre (pp. 167-197). Cette expression a été reprise dans les Constitutions, n. 92, dans une phrase introduite après le chapitre : « Les Maristes sont appelés avant tout à faire leur une vision mariale de l'Eglise. » Le texte poursuit : « Pour y parvenir, rien ne sera plus efficace que de vivre à nouveau l'expérience fondatrice de la Société », c'est-à-dire les moments de la promesse de Fourvière, de la rédaction de la Règle primitive à Cerdon et des missions du Bugey.

Dans sa conférence le P. Coste survole l'histoire des origines devant un public qui ignorait tout sur Colin, Courveille et compagnie. Il est donc intéressant que le conférencier n'y mentionne pas la promesse de Fourvière et les missions du Bugey et qu'il passe très rapidement sur Cerdon. En revanche, il insiste assez longuement sur le message rapporté par Jean-Claude Courveille au grand séminaire de Lyon, message qu'il aurait reçu de Marie dans la cathédrale du Puy. L'essentiel de ce message, nous le savons bien, a été résumé dans la formule qui revient assez souvent sur les lèvres du P. Colin : « J'ai été le soutien de l'église naissante ; je le serai encore à la fin des temps. » Il entre en plus de détail dans la deuxième partie de sa conférence où il expose les idées utopistes et eschatologiques de Colin que nous connaissons. C'est également dans cette partie où Coste parle des trois « non » opposés par Colin, inspiré de la figure de Marie en l'église naissante, aux trois formes de pouvoir que

donnent l'argent, la responsabilité de décision et le prestige personnel. Pour citer Coste, ces trois formes de pouvoir « constituent la tentation personnelle de l'apôtre » (p. 183).

Dans la troisième et dernière partie de sa conférence Coste veut « évoquer brièvement les principaux éléments de cette vision colinienne » - c'est-à-dire de sa vision mariale de l'église – qu'il résume en trois points. D'abord il développe le lien « qui unit intimement Marie et l'Eglise », surtout l'église à sa naissance et à la fin des temps, « en l'appliquant au rôle qu'aurait à jouer sa congrégation » (p. 185). Il conclut : « A travers cette conviction de son fondateur, la Société de Marie se situe donc indubitablement parmi les fondations religieuses à horizon eschatologique, nombreuses depuis le moyen âge, qui ont exprimé le meilleur d'elles-mêmes à travers la projection utopique des valeurs qu'elles portaient sur l'époque de la fin des temps » (p. 187s.) Car, selon la pensée du P. Colin, nous l'avons vu, à la fin des temps, grâce à l'intervention de Marie, l'Eglise retrouvera l'état qui l'avait caractérisée dans ces commencements. De nouveau le corps entier des croyants n'aura qu'une seule âme et un seul cœur (cf. Ac 4,32). Pour préparer cet état final de l'Eglise, la Sainte Vierge se servira de la petite Société de Marie.

Le P. Coste continue : « Toutefois, et ce second point est capital, à l'intérieur de cette projection eschatologique, Marie tient une place qui était auparavant dévolue à l'Esprit saint. » Car, selon l'ensemble d'une tradition qui émane de Joachim de Flore, au 12<sup>e</sup> siècle, à l'âge du Père avait succédé celui du Fils, qui lui-même a cédé à l'âge de l'Esprit. Par contraste, « Chez Colin, il n'est jamais question des trois âges. Aucun rôle n'est reconnu à l'Esprit dans les derniers temps : la projection eschatologique est tout entière sur Marie. » Et Coste de commenter : « Une telle évolution est certainement significative. Ses modalités et ses significations sont encore à étudier » (p. 189) – et à ma connaissance elles le sont toujours plus de vingt cinq ans après.

Le dernier point de Coste concernant la vision mariale de l'église de Jean-Claude Colin est de faire remarquer que « la note dominante de cette eschatologie mariale est moins apocalyptique que pastorale » (p. 191). Il explique : « Les Maristes doivent être, dans la pensée de leur fondateur ... 'les instruments des miséricordes divines envers les pécheurs'. Il va s'agir de rejoindre coûte que coûte ces derniers – les rejetés, les perdus, les marginalisés – en disparaissant le plus possible pour mieux éliminer les obstacles à l'action de Dieu. C'est à ce niveau que le leitmotiv, 'Inconnus et cachés dans le monde', devient pratique pastorale et inspire une révision radicale d'attitudes en chaire, en classe, au confessionnal, préparant un nouveau type de témoignage d'Eglise expressif de cette approche mariale. » Pour terminer ce

compte-rendu de la conférence de Coste – conférence qui mérite d’être retenue dans la mémoire collective de la Société – je ne peux résister à citer sa très belle conclusion :

« C’est dans ce renversement d’attitude, dans le passage de la position de force de qui détient la vérité à la petitesse désarmée de qui sait devoir disparaître pour laisser Dieu agir, que s’exprime la présence de Marie dans la vision que Colin a de l’Eglise et de sa mission. Grâce à elle, dans le cœur de l’apôtre quelque chose bouge, une certaine image de l’Eglise se dessine qui annonce celle des derniers jours. En un certain sens, oui, c’est l’Eglise qui recommence, cette Eglise qui depuis sa fondation à la Pentecôte est moins préoccupée de durer à jamais grâce à la solidité de ses structures que de recommencer humblement chaque matin, autour de la cène du Seigneur, avec Pierre et les apôtres, dans l’attente de l’Esprit, persévérant dans la prière avec Marie, mère de Jésus, et avec ses frères. »

Il me semble que cette volonté de s’effacer pour laisser la place à l’action de Dieu – sur le plan non seulement personnel mais aussi et surtout collectif – qu’une telle attitude, un tel comportement constitue notre charisme, au sens du don spécifique que nous avons à apporter à l’Eglise. Cette façon d’agir et de penser n’est pas à trouver partout dans l’Eglise. Au contraire, on y voit assez souvent la conviction qu’on a seul la vérité ou qu’on est appelé seul à sauver la situation. Puisque c’est bien le cas, il faut exclure les autres, au moins réduire leur place, augmenter sa propre influence, paraître partout. Pour la bonne cause, on est autorisé à chercher et exercer le pouvoir dans l’Eglise et à se servir du pouvoir des autres, notamment des hommes politiques ou des gens d’argent. Le P. Colin dirait en commentaire : « Ce n’est pas ainsi que la Sainte Vierge agissait au milieu des Apôtres. » Nous pouvons avoir plus de difficultés que le P. Colin à parler avec confiance de ce que disait ou faisait Marie dans l’Eglise naissante. Néanmoins c’est bien notre profonde conviction que l’esprit de Marie nous conduit plutôt à collaborer avec les autres, même à les faire passer avant nous, à ne pas chercher le pouvoir, à éviter le piège tendu par le pouvoir politique ou financier, enfin à disparaître plutôt qu’à faire obstacle à Dieu. Il s’agit là d’une abnégation de soi qui est totale et radicale.

Pour moi, c’est la meilleure, peut-être la seule bonne raison pour désirer la continuation de la Société de Marie ; pas parce que nous sommes meilleurs que les autres, nous ne le sommes pas ; pas parce que nos œuvres sont plus importantes que les autres, elles ne le sont pas ; mais parce que l’Eglise a besoin de ce trésor qui nous a été confié et que nous identifions comme notre charisme. C’est pourquoi, personnellement, je ne peux pas me résigner à la disparition de la Société de Marie.

Marie modèle de l'église.

Dans les Constitutions n. 10 nous lisons le texte suivant :

« ... C'est en poursuivant ces buts (de la Société) dans l'esprit de Marie que (les maristes) contribueront à renouveler l'Eglise à son image (à l'image de Marie), une Eglise servante et toujours en marche. »

Plusieurs remarques s'imposent. D'abord ce texte, inséré lui aussi après le chapitre de 1985, veut reprendre certains éléments dans la législation capitulaire des années 70. La source lointaine de notre numéro est à trouver dans la déclaration *Maristes et monde d'aujourd'hui*, DC 1969-70, n. 128. Le numéro précédent (n. 127) renvoie à la Constitution du Vatican II sur l'église, *Lumen gentium*, qui parle de Marie modèle et figure de l'église (n. 63) et de l'église qui devient toujours plus semblable à son modèle (n. 65). Alors le Chapitre général des Pères maristes poursuit :

« A l'heure où il s'agit de traduire dans les faits cette intuition conciliaire, les Maristes pensent que leur tradition leur a fait expérimenter déjà, à un niveau modeste mais réel, les orientations par lesquelles l'Eglise cherche à se rapprocher de son type marial : une Eglise toujours en quête de la personne de Jésus-Christ, non plus maîtresse mais servante, discrète et pauvre, abandonnant toute position de privilège pourvu qu'Il soit annoncé. Autant de notes auxquelles la Société est sensibilisée par la parole de son Fondateur et l'exemple de ses Anciens. Elle se sent d'autant plus responsable d'être fidèle aujourd'hui à sa mission primitive. »

Le beau texte *Être mariste* du Chapitre de 1977 reprend ce paragraphe tout en l'abrégeant, dans son n. 15 : « Nos communautés témoignent d'une Eglise qui veut se rapprocher de son type marial, une Eglise toujours en quête de Jésus-Christ, non pas maîtresse mais servante, abandonnant toute position de privilège pourvu qu'Il soit annoncé. ». Ce texte exprime à la fois une des meilleures intuitions des années conciliaires et aussi le sens profond de *l'Inconnu et caché* du P. Colin. C'est un texte qui n'a pas daté : il est plus que jamais pertinent à une époque où l'Eglise, en plusieurs parties du monde, a voulu être maîtresse et paie très cher maintenant ses positions de privilège d'autrefois qui ont empêché que le Christ soit annoncé.

Maintenant relisons le texte des Constitutions actuelles :

« ... C'est en poursuivant ces buts dans l'esprit de Marie qu'ils contribueront à renouveler l'Eglise à son image, une Eglise servante et toujours en marche. »

Remarquons d'abord que la formule « renouveler l'Eglise à l'image de Marie » prend plus de distance par rapport du vocabulaire de *Lumen gentium* que les textes capitulaires des années 70. Il se peut que les derniers rédacteurs des Constitutions se soient rendus compte que le P. Colin ne parle jamais de Marie comme modèle, type ou image de l'église, bien que de telles expressions conciliaires rejoignent une tradition remontant au moins à s. Ambroise. Notre fondateur parle de Marie comme modèle du mariste, modèle de la Société qui porte son nom, certes, mais pas de Marie comme modèle de l'église. Je vous renvoie à quelques pages du P. Jan Hulshof qui traitent de plus près de ce sujet ('Marie modèle de l'église. Une spiritualité mariale et ecclésiastique', FN 3,4 (1996) 603-620, pp. 606s. et 608s.) En même temps, le texte très concis que nous avons dans nos Constitutions renforce, encore plus que ses prédécesseurs, l'idée que Marie soit le modèle d'une église « servante et toujours en marche ».

Remarquons également ceci. Tandis que l'idée de l'église « servante » se trouve déjà dans les DC et dans *Être mariste*, celle de l'église « toujours en marche » est neuve. Les deux textes plus anciens avaient parlé bien sûr d'une « Eglise toujours en quête de Jésus-Christ » ; mais ce n'est pas tout à fait la même chose qu'une « Eglise en pèlerinage », qui traduirait plus littéralement l'expression anglaise du texte de référence « a pilgrim Church ».

Ni l'une ni l'autre expression n'est, bien entendu, colinienne. En revanche, elles renvoient à deux notions très importantes de Vatican II et de la période post-conciliaire. Il s'agit de deux ecclésiologies, ou plutôt de deux « modèles de l'église », pour citer le titre du livre du Père (depuis Cardinal) Avery Dulles, jésuite américain, qui les discute. En effet, le modèle dominant au Concile fut celui du « Peuple de Dieu », plus exactement du « Peuple pèlerin de Dieu » ou « Peuple de Dieu en marche ». Déjà depuis quarante ans des travaux importants dans les domaines de l'Écriture sainte, de la patristique et de la liturgie donnaient à l'église un sens renouvelé de l'histoire sacrée, du plan de Dieu révélé à travers l'histoire pour rassembler tous les êtres humains par l'intermédiaire d'un peuple choisi. Or, bien que ce peuple soit conduit de l'Esprit de Dieu, il est lui-même en marche, tout comme le reste de l'humanité. Le type vétérotestamentaire est le peuple de l'Exode. Ce modèle se situe évidemment à l'opposé de tout ce qui se donne comme installé, définitif, triomphant. Adopter un tel modèle, cela imposait, pour citer le Cardinal Suenens, qui avait été un des chefs de file du Concile, « une sorte de révolution d'esprit », surtout à des personnes formées dans une ecclésiologie plus statique et hiérarchique. Il faut admettre que le modèle « Peuple de Dieu en marche » ne semble pas avoir gardé sa position de préférence dans les documents du magistère après le Concile Vatican II.

L'autre modèle, celui de « l'Église servante », préside à la Constitution pastorale de Vatican II *Gaudium et spes* sur l'église et le monde modern ; depuis lors, il a été adopté et développé par le magistère dans sa doctrine sociale. Selon ce modèle, l'église se considère comme appelée à continuer la mission de service pour laquelle le Christ est venu dans le monde. Cette façon de regarder l'église n'est pas l'invention du Concile ; parmi ses précurseurs, on peut citer Teilhard de Chardin et Dietrich Bonhoeffer, tous les deux très influents dans les années 60 par le moyen de leurs écrits. Surtout ce dernier présente Jésus comme « l'homme pour les autres » puis plaide pour une église servante qui partagerait les destins des hommes, qui ne chercherait pas de dominer mais qui accepterait d'aider et de servir, d'après l'exemple de Jésus. Nous entendons cette même tonalité dans le texte capitulaire de 1969-70, qui veut une église « non plus maîtresse mais servante, discrète et pauvre, abandonnant toute position de privilège pourvu que (le Christ) soit annoncé. »

Ce modèle propose une attitude plutôt nouvelle de la part de l'église : d'écouter le monde et d'en apprendre, de scruter les « signes des temps » et d'y discerner l'action de l'Esprit. La tâche que doit accomplir ensuite l'église, c'est de s'associer à tous les mouvements et à toute personne de bonne volonté qui travaillent pour la paix, la libération, la justice, le développement, la réconciliation.

Aucune difficulté à vouloir renouveler l'église selon les modèles de « servante » et de « peuple toujours en marche ». Et même si le P. Colin ne s'exprime pas de cette façon précise, on n'est pas obligé de chercher très loin pour trouver des affinités réelles avec sa propre pensée, surtout dans l' « *Ignoti et occulti* ». On aurait pourtant plus de mal à établir comment une église « servante et toujours en marche » serait ainsi plus « rapprochée de son type marial » ou même « renouvelée à l'image de Marie », pour reprendre les expressions préférées de nos textes maristes. Il y a bien sûr Lc 1,38, où Marie se déclare la « servante » - mais du Seigneur ! En revanche, c'est Jésus-Christ qui dit de soi-même : « C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi mais pour servir » (Mt 20,28) et « Le Fils de l'homme, lui, n'a pas où poser la tête » (Mt 8,20). Au moins dans les évangiles, c'est bien Jésus, encore plus clairement que Marie, qui serait le véritable modèle d'une église « servante et toujours en marche. »

J'aimerais terminer cette partie de ma conférence en renvoyant à deux textes coliniens qui parlent, sinon de Marie modèle de l'église, quand même de Marie modèle de la Société de Marie en ses attitudes envers le monde où nous vivons. Le premier est ES 85,1-2 :

« Quelqu'un disait : Les Pères maristes... on n'a pas besoin de demander quel est leur esprit. Leur nom l'indique assez, s'ils savent bien le comprendre.

« En effet, Messieurs, la sainte Vierge (l’Eglise nous le dit) est le canal des grâces, la reine des apôtres ... quel bien n’a-t-elle fait dans les âmes ? Et cependant elle était dans ce monde cachée et comme inconnue. »

Deux ans après, en 1846, il s’exprimait en des termes encore plus spécifiques (ES 120,2) : « Ah ! Messieurs, soyons petits. *Nolite altum sapere*, soyons petits. La sainte Vierge était toute petite, quoique dans le fond elle fût la Reine du ciel et la première des créatures. C’est notre modèle. Faisons beaucoup de bien, mais faisons-le comme elle, *tamquam ignoti et occulti*. » En effet Marie s’offre à nous comme modèle d’un style de comportement qui ne refuse pas de s’engager dans l’action, même sur une large échelle, mais qui est – pour reprendre encore une fois l’excellente formule du chapitre de 1969-70 – « discrète et pauvre, abandonnant toute position de privilège pourvu que le Christ soit annoncé. » Ayant renoncé avec Marie au pouvoir pour nous-mêmes nous saurons nous mettre du côté des sans-pouvoir ; nous saurons enfin parler avec la vraie autorité de l’évangile.

### Une église mariale.

Ces considérations nous conduisent à notre troisième texte, qui est le numéro 117 des Constitutions :

« La Société, comme l’Eglise, trouve son modèle en Marie, la croyante. Sa spiritualité est simple et modeste dans son expression, proche de la vie des gens ; elle est de caractère apostolique et marquée par la spontanéité et la joie. Elle (la spiritualité de la Société de Marie) s’efforce de reproduire l’expérience chrétienne de Marie. »

Ce texte reprend, avec quelques modifications, le numéro 80 des Constitutions provisoires de 1977, où on lit :

« Ainsi donc, la vie spirituelle dans la Société de Marie est celle de l’Eglise et, comme l’Eglise elle-même, elle trouve son meilleur modèle en la Vierge Marie. Simple et modeste dans son expression, proche des conditions ordinaires de la vie des hommes, marquée de spontanéité et d’allégresse, elle (la vie spirituelle dans la Société de Marie) vise à reproduire la manière dont l’expérience chrétienne fut vécue par la première des croyants. »

Le numéro 117 des Constitutions qualifie Marie comme « la croyante » (en anglais « the woman of faith »). Il reprend ainsi l’expression « la première des croyants » qui se trouvait déjà dans le texte de 1977. Cette façon de parler de Marie est profondément biblique et traditionnelle, mais elle n’est pas spécialement colinienne ni conciliaire. En effet *Lumen*

*gentium* parle assez souvent de la foi de Marie ; en revanche, le Concile ne l'appelle pas « la croyante » ni « la première des croyants. »

C'est pourtant comme « celle qui a cru » que Marie est saluée par Elizabeth en Lc 1,45. En effet, cet évangéliste considère Marie comme vraiment « la première des croyants » ; il place Marie dans la longue ligne de celles et ceux qui, depuis l'Ancien Testament, « ont cru » et qui sont ainsi les véritables enfants d'Abraham : elle en est même la première, pas dans l'ordre temporel, mais dans l'ordre de l'importance pour le plan de Dieu. Car c'est grâce à sa foi que Marie pouvait porter le Sauveur. Pour s. Augustin, Marie est d'abord et surtout « la croyante », ensuite la mère du Christ ; il commente Mt 12,46-50 avec Lc 11,27-28 :

« La Vierge Marie, n'a-t-elle pas fait la volonté du Père, celle qui a cru par la foi et conçu par la foi... ? En effet, la bienheureuse Marie a certainement fait la volonté du Père. C'était ainsi pour elle quelque chose de plus grand d'avoir été disciple du Christ que d'avoir été sa mère ; elle était plus bénie en son état de disciple qu'en celui de mère. A elle le bonheur d'avoir porté d'abord dans son sein Celui qu'elle obéirait comme son maître » (Sermon 25, 7-8: PL 46, 937-938). Pour un développement de ses idées qui a fait autorité, je vous renvoie à l'article de notre confrère Patrick Bearsley, disparu trop tôt, 'Mary the Perfect Disciple : A Paradigm for Mariology', *Theological Studies* 1980 461-504.

Selon la dernière phrase du n. 117 des Constitutions actuelles, la spiritualité de la Société de Marie « s'efforce de reproduire l'expérience chrétienne de Marie ». Tout de suite une question doit surgir à notre esprit : comment « reproduire l'expérience chrétienne de Marie » ? Cette expérience ne fut-elle pas personnelle et unique à Marie ? Je ne sais pas ce que les rédacteurs de 1977 ou de 1985 avaient à l'esprit en composant ces textes. Pourtant la recherche d'une réponse à cette question m'a amené à lire un grand théologien du 20<sup>e</sup> siècle, à savoir Hans Urs von Balthasar. Or, je ne suppose pas du tout que nos législateurs voulaient nous renvoyer à Balthasar pour interpréter leurs textes. Cependant, c'est bien Balthasar qui parle justement de « l'expérience de Marie » et de la participation du Chrétien à cette expérience. En plus, c'est également le théologien suisse qui a inventé, me semble-t-il, les expressions « dimension ou profil marial de l'église » et enfin « église mariale ». Ces expressions ont trouvé chez nous maristes comme ailleurs d'importants retentissements. Il importe d'en connaître le bon usage, au moins selon von Balthasar.

Ce que Balthasar a écrit concernant « l'expérience mariale » se trouve dans son livre *Herrlichkeit*, t. 1, qui est sorti en 1962 ; je cite la traduction en anglais de la seconde édition de 1967 (*The Glory of the Lord*, 1982, pp. 350-365.) Il parle des « expériences

archétypiques » que certains membres de l'église auraient « déposées dans le trésor commun de la *Communio sanctorum* à l'usage commun ». Une telle expérience archétypique serait une participation privilégiée à l'expérience de Dieu qui était celle du Christ lui-même. A ce point, l'auteur pose la même question que nous : comment les autres membres de l'église peuvent-ils participer à cette expérience ? Il distingue d'abord quatre expériences bibliques qui sont exemplaires – « archétypiques », dit-il – pour l'expérience du Chrétien. Ces expériences sont différentes mais concordantes. On a en premier lieu l'expérience des Douze, c'est-à-dire leur témoignage oculaire de Jésus vivant, mort et ressuscité, témoignage qui est exprimé dans la tradition pétriniennne. Puis il y a l'expérience charismatique de Paul, qui est unique et qui ne se réduit pas à celui des Douze. Nous avons ensuite l'expérience de Jean, qui nous transmet « ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie » (1 Jn 1,1). Enfin, à un niveau qui est plus profond et plus proche du centre, il y'a l'expérience de la Mère du Seigneur, expérience intime et pour ainsi dire totale, qui coule dans l'église et la rend fertile. (Ailleurs dans ses ouvrages, von Balthasar propose encore d'autres schémas plus complexes, mais toujours en réservant à Marie une place fondamentale.)

En effet, c'est l'expérience mariale du Christ qui « soutient » (l'expression est celle de Balthasar) la triple expérience archétypique que les apôtres contribuent à l'église. L'expérience mariale précède l'expérience apostolique et la conditionne ; elle relie foi et vision, terre et ciel, et dépasse la tension entre l'église immaculée et l'église des pécheurs. Et Balthasar de citer quatre lignes de la *Tapisserie de Notre Dame* de Charles Péguy :

Maîtresse de la voie et du raccordement,  
 O miroir de justice et de justesse d'âme,  
 Vous seule vous savez, ô grande notre Dame,  
 Ce que c'est que la halte et le recueillement ...

Le Chrétien qui participe par la prière et la contemplation à l'expérience mariale peut vivre la « concordance finale accomplie en Marie entre la grâce descendante qui l'appelle et la grâce montante en elle qui répond à l'appel » (p. 363). Autrement dit, le Chrétien participe à la foi, à l'obéissance à la Parole de Dieu, de Marie « la croyante, la première des croyants ». En même temps, puisque c'est par la foi qu'elle a cru et par la foi qu'elle a conçu, on ne peut pas séparer en Marie « la croyante » et « la Mère de Dieu ». Son expérience du Christ est à la fois spirituelle et corporelle. Pour cette raison, on ne peut pas en appeler de l'église visible et hiérarchique à une église invisible et spirituelle où la « réalité mariale » serait à trouver. Au

contraire c'est dans l'église visible de sacrements et d'institutions – l'église formée par les témoignages distincts et unis de Pierre, de Paul et de Jean – qu'on rencontre cette expérience du Christ et de Dieu qui est celle de Marie.

Bref, l'aspect marial de l'église, ou, si on veut, l'église mariale complète et même précède l'église pétriniennne. C'est là une réflexion qui était chère au Bienheureux Pape Jean-Paul II. Il serait cependant abusif de les opposer, d'opter pour 'l'église mariale' contre 'l'église pétriniennne'. Car en réalité il n'y a qu'une même église qui est à la fois l'église de Pierre et l'église de Marie.

Tout de même, une question reste non résolue : la spiritualité de la Société de Marie, comment peut-elle « reproduire l'expérience chrétienne de Marie », selon le souhait exprimé dans le n. 117 de nos Constitutions ? Quelques éléments d'une réponse peuvent être suggérés par des remarques du Fondateur qui sont présentées dans le n. 33 des ES. Le P. Mayet nous raconte, autour des années 1838-39, que le P. Colin « disait souvent qu'on n'honore pas assez la sainte Vierge dans les services qu'elle a rendus à son fils pendant son enfance. Il recommandait cette pratique aux Maristes... Il avait aussi une grande dévotion à honorer Marie dans les prières qu'elle faisait pour la propagation de l'Évangile, et il unissait ses prières aux siennes. Il nous engageait beaucoup à cette salutaire pratique. » Jean Coste explique dans sa note introductive : « Honorer Jésus ou Marie dans un mystère donné c'est, dans le vocabulaire de l'École Française dont le P. Colin dépend ici, reconnaître la grandeur des actions qu'ils ont posées et les dispositions qui les ont animés, y fixer son attention et laisser son propre comportement s'imprégner de cette méditation. Dans cette perspective d'identification spirituelle, le P. Colin insiste sur deux moments de la vie de Marie : ceux où s'exerça sa double maternité sur le Christ grandissant et sur l'Église en expansion. » Je ne sais pas du tout si ceux qui avaient été chargés de la rédaction de nos Constitutions pensaient à ce texte quand ils nous ont proposé de nous « efforcer de reproduire l'expérience chrétienne de Marie. » Néanmoins, je pense que cette contemplation de Marie à Nazareth et après l'Ascension nous offre une méthode d'appropriation de ses dispositions pendant qu'elle soutenait l'église naissante à Nazareth et après l'Ascension et de modeler notre comportement sur le sien ; autrement dit, de reproduire l'expérience chrétienne de Marie.